



## Répartitions des parts

Par **Milo13**, le **17/05/2021** à **12:44**

Bonjour,

Nous sommes 3 enfants de parents divorcés.

Mon père s'est remarié sous le régime de la **séparations de biens pure et simple**.

Sa femme actuelle a opté pour 1/4 en pleine propriété et 3/4 en usufruit.

Les biens au nom mon père décédé sont :

1 - Un terrain avec villa.

2 - Une part de murs commerciaux (avant remariage) actuellement en location .

Quelle part avons nous droit et à quel moment sur le bien n° 1 ?

Quelle part avons nous droit actuellement sur la valeur et les revenus du bien n° 2 ?

Merci